



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 27 février 2013 (01.03)
(OR. en)**

6882/13

**Dossier interinstitutionnel:
2012/0252 (COD)**

**VOTE 6
INF 31
PUBLIC 7
CODEC 439**

NOTE

Objet: - Résultat du vote
Décision du Parlement européen et du Conseil modifiant la décision n° 573/2007/CE, la décision n° 575/2007/CE et la décision 2007/435/CE du Conseil en vue d'augmenter le taux de cofinancement du Fonds européen pour les réfugiés, du Fonds européen pour le retour et du Fonds européen d'intégration des ressortissants de pays tiers en ce qui concerne certaines dispositions ayant trait à la gestion financière pour certains États membres qui connaissent ou risquent de connaître de graves difficultés quant à leur stabilité financière [première lecture] (AL)
- Adoption de l'acte législatif
3225^e session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)
Bruxelles, les 25 et 26 février 2013

Le résultat du vote sur l'acte législatif visé ci-dessus est joint à la présente note.

doc. 6388/1/13 REV 1

PE-CONS 71/12

approuvé par le Coreper, 2^e partie, le 20 février 2013

Les éventuelles déclarations et/ou explications de vote sont accessibles sur le site internet du Conseil, sous la rubrique "Documents", "Transparence législative", "Relevés mensuels des actes du Conseil": <http://www.consilium.europa.eu>.

